

Commune de Conliège

Séance du Conseil municipal du Vendredi 30 juin 2017 à 21h

Présents : M. Roger REY, Maire, Mmes Michèle ANTOINE, Colette GUILLEMAUT, Adjointes ; MM., Danièle TURBIARZ, Jean-Louis LEMARCHAL, Georges LAMBERT, Brigitte ROZ-BRUCHON.

Absents : M Didier MENETRIER, M. Jean-Claude ROUSSEL, Mme Alice BENICHOUCORDELLIER, Mme Florence RESTELLI, M. Patrick HALTER

Secrétaire de séance : Mme Danièle TURBIARZ

Procurations :

Mme Alice BENICHOUCORDELLIER donne pouvoir à Mme Danièle TURBIARZ

Mme Florence RESTELLI donne pouvoir à Mme Colette GUILLEMAUT

M. Patrick HALTER donne pouvoir à M. Georges LAMBERT

1) Approbation du compte rendu de la précédente séance.

Le Conseil municipal approuve le compte rendu de la précédente séance à l'unanimité.

2) Élections des délégués titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2017.

Ont été élus avec 10 voix chacun :

- Titulaires : Roger Rey, Michèle Antoine, Jean-Louis Lemarchal.

- Suppléants : Patrick Halter, Jean-Claude Roussel, Alice Benichou-Cordellier.

3) Mise en place du plan canicule.

Colette Guillemaut, adjointe, présente les grandes orientations du plan Canicule.

3 conseillers référents ont été désignés pour intervenir auprès des personnes âgées ou en difficulté ou isolées.

Il s'agit de Mmes Colette Guillemaut, Brigitte Roz-Bruchon et M. Patrick Halter.

Cette liste a été établie d'après le registre des habitants figurant dans le plan communal de sauvegarde.

4) Préparation de la cérémonie du 11 juillet 1944.

L'organisation de cette cérémonie patriotique a été présentée par Colette Guillemaut adjointe.

5) Procédure à mettre en place pour la clôture du dossier de l'appartement de la salle des fêtes.

Un courrier recommandé avec AR de mise en demeure a été envoyé à Mme Jeandenant (ex locataire) lui demandant de bien vouloir débarrasser son garage et de déposer l'état des lieux signé en mairie (dernier délai le 5 juillet). Passé ce délai il sera fait appel à un huissier.

6) Questions diverses

Vente immeuble « Bolard »

Compte-tenu de l'acceptation de la proposition de la commune par Messieurs Secrétant avec une nouvelle délimitation de l'espace privatif et aux mêmes conditions financières soit 105 000 € dont 92000 € net vendeur.

ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE

Par 8 voix pour et 2 abstentions (Georges Lambert et Patrick Halter)

-de céder l'immeuble « Bolard » à Messieurs Thomas et Marc SECRETANT au prix de 105000 € soit 92000 € nets pour la commune

- D'adopter le tracé du parking communal et de l'espace privatif attenant présenté selon le plan joint.

- Précise que les conditions d'utilisation du porche principal et de la voie d'accès au parking communal et à l'espace extérieur arrière privatif feront l'objet d'une convention ultérieure.

Monsieur le maire fera établir un plan précis du parking et de l'espace privatif par un architecte ainsi qu'un bornage par un géomètre.

Commission incendie

Michèle Antoine, première adjointe, indique que la commission de sécurité incendie concernant le Restaurant-Gîte le « onze-sept » a été ajournée en attendant des informations complémentaires descriptives des travaux à réaliser.

Ermitage

Monsieur le maire informe la population que compte-tenu du risque de chute de pierres sur le sentier dit de l'Ermitage aux abords immédiats du site de l'Ermitage de Conliège, ce sentier est fermé momentanément depuis l'esplanade de l'ancienne gare dans le sens montant et depuis l'Ermitage dans le sens descendant.

En attendant la création d'une déviation à partir de l'oratoire Sainte Anne, les utilisateurs pourront se rendre à l'Ermitage par Briod et la ferme romaine par le haut ou depuis Perrigny par le bas (accès au sentier par la route qui monte à Haute Roche, 100 mètres à droite au dessus du départ de la voie verte).

Un arrêté a été pris par la mairie dans ce sens.



La séance est levée à 22 h 30.

Le Maire
Roger Rey

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Roger Rey", is written over a horizontal line.